

Page d'accueil

## Affichage du document

[Enlever la surbrillance](#) | [Précédent](#) | [Explorer par identification](#) | [Explorer par lieu géographique](#) | [Recherche](#)

1000-1700 (Volume I)

**BOUTROUE D'AUBIGNY, CLAUDE DE**, chevalier, intendant de la Nouvelle-France de 1668 à 1670, né en 1620 à Paris, mort en 1680.

Il appartenait à une famille de la noblesse de robe qui servait la couronne depuis plusieurs générations. En 1654, il occupait le poste de conseiller à la cour des Monnaies, tribunal spécialisé qui siégeait à Paris pour connaître des délits commis par les employés des 30 monnaies royales. En 1666, il publia une étude importante sur les anciennes monnaies françaises, intitulée *Recherches curieuses des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie* (Paris, 1666). Il épousa Marie Lescot (ou Lescault), dont il eut une fille. 1644

Au début de 1668, Colbert le désigna pour succéder à Jean TALON, qui avait demandé la permission de rentrer en France pour raisons de santé. Il arriva à Québec en septembre, accompagné de sa fille. Une religieuse infirmière de l'Hôtel-Dieu de Québec le décrivit comme un homme grand et bien fait, savant et poli, « qui prévenait tout le monde et qui savait se faire craindre et aimer ». Il eut la bonne fortune d'avoir à ses côtés le secrétaire et suppléant de Talon, Jean-Baptiste Patoulet, qui était resté dans la colonie. Ce dernier lui fut d'une grande assistance, le conseilla sur les affaires canadiennes et rédigea les dépêches adressées annuellement au ministre. Boutroue avait, toutefois, la réputation d'être assidu dans l'exercice de ses fonctions et il fit adopter au Conseil souverain un édit pour arrêter la vente de l'eau-de-vie aux Indiens, qui, en état d'ivresse, commettaient les crimes les plus odieux. Par malheur, il ne s'entendait pas avec RÉMY de Courcelle, gouverneur général de la colonie (ce en quoi il était loin d'être une exception), et Courcelle se plaignit à Colbert que Boutroue subissait trop l'influence de Mgr de Laval\*. Colbert défendit Boutroue et il informa Courcelle que l'intendant était tenu en haute estime en France et qu'il avait toujours rempli ses fonctions de la manière qui convenait.

En 1670, Jean Talon, nommé de nouveau intendant, revint à Québec et Boutroue retourna en France à l'automne. Dans une lettre à Colbert, Talon déclara, d'une façon plutôt condescendante, que s'il manquait de certaines des qualités nécessaires pour le poste d'intendant de la Nouvelle-France, Boutroue avait fait son possible et s'était attiré l'estime des principaux citoyens de la colonie. En France, Boutroue s'installa à Paris. Colbert le consultait parfois à propos des affaires canadiennes. Il mourut en 1680.

W. J. ECCLES

Les lettres et les dépêches de Boutroue ne sont pas parvenues jusqu'à nous. On trouvera dans *Jug. et délib.*, I, les édits et ordonnances rendus par le Conseil souverain pendant la durée de son mandat.— AN, Col., C<sup>11G</sup>, 12 ; reproduit dans *RAC*, 1899, suppl., 237s., 240s.— Caron, *Inventaire de documents, RAPQ*, 1939-40 : 207s., *Résumé des instructions du roi au sieur Bouteroue s'en allant au Canada comme intendant*, 5 avril 1668.— *Ord. comm.*, (P.-G. Roy), 1 : 85-95.— *Armes de Bouteroue, BRH*, VIII (1902) : 343.— *Commission de l'intendant Bouteroue pour la récepte du 10% (20 juillet 1670), BRH*, XXXIII (1927) : 125s.— *Inventaire des ordonnances, 1669, BRH*, VIII (1902) : 341-343.

© 2000 University of Toronto/Université Laval

Bibliographie générale

Date de création :

Date de modification :

Claude **BOUTEROUE**

Fils de Claude et Claude Rolland

Métier du père : procureur à la cour de parlement

Mariage : *de Claude*

ET LXVI 99 Le 25.06.1644 Ct de Mariage devant Etienne Paisant et Jean Demas

Claude Bouteroue, avocat en la cour de parlement, demeurant rue de la Verrerie, paroisse Saint-Jean-en-Grève, fils de Claude, procureur en ladite cour, et défunte Claude Rolland, et honorable homme François Lescot, bourgeois, et demoiselle Marie Lescot, demeurant rue et paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, stipulant pour leur fille Marie Lescot. En présence de nombreux témoins dont Jean Bouteroue frère.

16000 livres de dot dont une partie en avance de leur succession. 500 livres de rente de douaire.

Autre acte :

ET XC 170 Le 26.05.1668 Procuration devant Philippe Lemoine et.....

Fut présent en sa personne Claude Bouteroue, conseiller du roi en ses conseils, et intendant de la justice, police et finances en pays de Canada, Acadie, et autres pays de la France septentrionale, lequel a fait et constitué son procureur général et spécial, Jean Bouteroue son frère, procureur en la cour de parlement à Paris, pour recevoir et donner quittance des rentes de la ville à lui appartenant.

Claude Bouteroue a passé cet acte avant d'aller prendre ses fonctions en Nouvelle France.

Claude **BOUTROUE**

Mariage de sa fille Marie-Dorothée

ET XCIX 293    Le 06.11.1682    Contrat de mariage    devant André Bouret et Georges II Robillard

Messire Jean-Jacques BOURGEOIS, chevalier, capitaine d'une Cie d'infanterie dans le régiment de monsieur DESTAT, fils de défunt Jonas, bourgeois de la ville de NEUFCHATEL en Suisse, et défunte Catherine MOTET, demeurant rue Monceau, paroisse St Gervais, et demoiselle Marie-Dorothée BOUTROUE, fille majeure de messire Claude BOUTROUE, conseiller du roi en ses conseils, intendant de sa majesté de la justice, police, finance de la Nouvelle-France, et de dame Marie LESCOT, demeurant rue de Moncy, paroisse St Jean en Grève.                    10 000 L de dot dont 7000 L en deniers comptants et 3000 L en vaisselle d'argent, linge et autres, suivant le prisée qui en sera faite. La future est douée de 3000 L de rente chaque an.

La quittance est donnée par Jean-Jacques BOURGEOIS le 05.01.1703.